



Liste des délibérations adoptées lors de la séance du 29 Juillet 2022

<u>1</u>	Motion de soutien du Conseil municipal à la résolution de l'AMRF intitulée « La ruralité et la commune sont une chance pour restaurer la confiance et libérer l'énergie des territoires »	Approuvée à l'unanimité
<u>2</u>	Autorisation de cession de l'ancienne épareuse	Approuvée à l'unanimité
<u>3</u>	Autorisation de cession de l'ancienne bétonnière	Approuvée à l'unanimité
<u>4</u>	Convention d'enfouissement HTA/BTA avec le SDE04	Approuvée à l'unanimité
<u>5</u>	Transfert de la compétence « instauration, fixation et recouvrement de la taxe d'aménagement » à la C.C.A.P.V.	Approuvée à la majorité (7 pour, 1 contre (G. BOUX), 3 abstentions(V. SEBASTIANI-MAYAFFRE, L. CARTON, A. GALFRE))
<u>6</u>	Convention de servitude avec ENEDIS	Approuvée à l'unanimité
<u>7</u>	Convention d'adhésion à l'Agence Technique Départementale 04 pour l'année 2022	Approuvée à l'unanimité
<u>8</u>	Désignation du signataire de l'acte pour l'exercice du droit de préemption urbain sur le hameau de la Foux	Approuvée à l'unanimité
<u>9</u>	Convention triennale de vérification et d'entretien des bornes incendie	Approuvée à l'unanimité
<u>10</u>	Attribution du marché de travaux pour la construction d'une nouvelle station d'épuration au hameau de Peyroules	Approuvée à l'unanimité
<u>11</u>	Demande de pâturage au sein du futur parc photovoltaïque	Approuvée à l'unanimité
<u>12</u>	Demande d'un terrain d'estive du rucher du puits Fleuri	Refusée à la majorité (0 pour, 7 contre, 4 abstentions(F. CLUET, R. FUNEL, L. HAULBERT, D. DECLERCQ))

La Secrétaire de séance – Cécile FRIGENZA

Signature :

Le Président de séance – Frédéric CLUET

Signature :



Commune de Peyroules – 28 Rue de la Mairie – 04120 PEYROULES - Tél : 04 92 83 65 52 – Fax : 04 92 83 75 41 – mairie.peyroules@wanadoo.fr



<http://www.peyroules.fr>



<https://www.facebook.com/Commune-de-Peyroules-103902357992663>